

**SYNDICAT SUD Traitement-Messagerie-Transport**  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
Téléphone : 01 44 62 12 35 - fax : 01 44 62 12 43  
sudtmt@sudptt.fr

**Union syndicale Solidaires**  
144 Boulevard de la Villette - 75 019 Paris  
tel : 01 58 39 30 20 - fax : 01 43 67 62 14  
<http://www.solidaires.org/>



Solidaires...  
Unitaires...  
Démocratiques.

# Le Briard déchaîné

VOTEZ  
*Sud*



Décembre 2020

Journal de la section *Sud* du CNAP

N°7

Toutes les infos syndicales sur le site [www.sudtmt.org](http://www.sudtmt.org)  
et sur : <https://www.facebook.com/SUD-CNAP-Brie-1632690163613943/>

E  
D  
I  
T  
O

Du 7 au 10 décembre prochain se déroulera l'élection pour désigner les représentant-e-s du personnel au Conseil d'Administration de La Poste. Cette élection est l'occasion de valider ou sanctionner l'action des syndicats depuis les dernières élections CA de 2015, où vous aviez placé SUD première organisation à la DRLOI.

Certain-e-s d'entre vous pensent que SUD n'en fait pas assez. Nous comprenons qu'être première organisation sur le site amène beaucoup d'attentes de la part des collègues. Cependant, l'investissement des militant-e-s de SUD est incontestable et se fait souvent sur leur temps libre, au détriment de leur vie familiale et sociale. La période que nous traversons est difficile pour toutes et tous, y compris pour les militant-e-s SUD !

Ce que nous comprenons moins, c'est la campagne anti-SUD menée par certains « militants » syndicaux, qui réveil pré-électoral oblige, se découvrent une mission de sauveurs. Mais au-delà de leurs incantations, quel aura été leur bilan durant la dernière mandature ? Nous espérons que les collègues ne seront pas dupes de ce chant des sirènes.

Car les faits parlent d'eux-mêmes. SUD a toujours répondu présent, souvent seul, pour défendre les intérêts des collègues du CNAP, que ce soit à titre individuel ou collectif. SUD a été moteur sur le CNAP pour la lutte contre la loi « retraites ». SUD était encore en première ligne au printemps lors de la crise COVID. Les élus CHS-CT, contrairement à ce qui peut être dit, interviennent quasi quotidiennement pour faire remonter les problèmes et trouver des solutions. Seulement, les militants syndicaux ne sont pas magiciens. Seul un rapport de force massif peut contraindre la direction à satisfaire nos revendications. Commenter, c'est bien. Être dans l'action, c'est mieux !

Les syndicats sont des outils de défense mis à la disposition des salarié-e-s. Moins ils sont forts, plus nos droits reculent. SUD, par son action quotidienne, a fait la démonstration que vous pouviez compter sur ses militant-e-s. La confiance que vous nous avez accordée doit se traduire maintenant dans votre vote. En choisissant massivement SUD, vous nous donnerez plus de poids pour encore mieux vous défendre.

**Du 7 au 10 décembre, je vote SUD !**



**Les militant-e-s de SUD se sont appliqué-e-s, depuis le rattachement fin 2013 du CNAP à la DRLOI, à défendre les intérêts de tous les agents du centre, que ce soit à titre individuel ou collectif. Vous avez été d'ailleurs de plus en plus nombreux-ses à nous solliciter durant cette mandature. Nous n'avons pas à rougir de nos actions, même si on peut toujours mieux faire. Petit rappel...**

L'acharnement de SUD a permis de négocier un avenant à l'accord sur les horaires de travail au CNAP, incluant la prise en compte des horaires de nuit dans le calcul de la Durée Hebdomadaire du Travail. L'effet rétro-actif de cette mesure a touché de nombreuses collègues, leur permettant de récupérer des dizaines d'heures, voire plus d'une centaine pour certain-e-s.

SUD a été moteur de l'intersyndicale sur le boycott de la cantine. Grâce à ce dernier, nous avons obtenu une amélioration de l'offre culinaire et du prix. Tout cela reste fragile et nous continuons à agir pour la qualité et la diversité des menus proposés.

SUD représente des collègues du CNAP sur les dossiers « Complément Poste » au niveau des Prud'hommes. Nous défendons même des collègues adhérents d'autres organisations syndicales (notamment la CGT) qui ont refusé de monter leurs dossiers ! Nous continuerons donc, sans distinction, à intervenir, dès que nécessaire, pour défendre les intérêts collectifs et individuels de chacun-e.

Nous avons répondu présent à chaque demande de collègue pour les accompagner devant la direction locale ou encore à la DRLOI afin de les assister pour des ruptures conventionnelles de contrat ou encore des procédures disciplinaires.

Contrairement à ce qui a pu être dit, SUD n'a jamais refusé de défendre nos trois collègues licenciés cet été. Ces derniers ont simplement préféré faire appel à nos camarades de la CGT. SUD a été le seul syndicat à dénoncer les méthodes policières lors de l'interpellation de nos collègues (lors du discours de la patronne). Nous avons clairement pris position en demandant la réintégration de nos collègues sans autre forme de procès, si les faits n'étaient pas avérés. A la demande des élus CCP SUD et de la section locale du CNAP, notre secrétaire générale est intervenu auprès du directeur de la DRLOI pour qu'il revienne sur les décisions prises par les représentants de la direction lors des conseils de discipline. Si, malheureusement, nous n'avons pu éviter les licenciements, un de nos trois collègues a néanmoins pu obtenir des indemnités de licenciement. Sans l'intervention de SUD, il n'aurait rien touché. Nous sommes également intervenus pour que la dizaine de collègues indirectement liés à cette affaire ne soient pas sanctionnés comme c'était initialement prévu par la direction. SUD, toujours dans l'action !



SUD est intervenu auprès de la DRLOI pour que cette dernière respecte l'accord « Un avenir pour chaque postier ». Cela a permis à chaque postier-ère arrivant au CNAP et venant d'un autre secteur de La Poste (ex : courrier) de toucher une prime de changement de métier de 350 euros.

Suite à l'intervention de SUD lors d'une récente réunion à la DRLOI (voir notre tract « Où allons-nous ? »), nous avons obtenu la création de 4 postes de titulaires sur le CNAP. Même si cela reste largement insuffisant, il faut néanmoins le souligner, qui plus est dans un contexte de suppressions massives d'emplois sur la plupart des sites de La Poste. Créons le rapport de force nécessaire pour en obtenir plus !

**Cette élection au Conseil d'Administration du groupe La Poste, c'est peu de le dire, se déroule dans un contexte tout à fait inédit. L'entreprise est à un tournant. Les précédents plans stratégiques (« Ambition 2015 » de 2010 à 2015, « Conquérir l'avenir » de 2015 à 2020) s'étalaient sur cinq années. Cette fois, nous en prenons pour dix ans. Les dirigeants et les actionnaires de l'entreprise ont en effet préparé leur plan de bataille jusqu'en 2030. Il sera donc d'une ampleur sans précédent. Un plan de bataille pour sauver La Poste ? C'est comme cela qu'il nous sera présenté, dans les médias comme dans les communications internes. Mais on n'est surtout pas obligé-e-s de faire confiance à ces médecins de pacotille, surtout quand leurs remèdes sont à l'origine de la maladie ! Les décisions nationales impacteront inévitablement nos conditions de travail au niveau local ! En votant SUD, vous montrerez que vous voulez un changement radical de cap et qu'une autre Poste est possible.**